



Mairie de Distroff  
A l'attention de Monsieur le Maire,  
3, rue de l'Eglise  
57925 DISTROFF

BUDING, le 17 novembre 2025

REF. :

OV n°2025S0021

OBJET :  
Modification  
simplifiée PLU

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la modification simplifiée n°3 du PLU de votre Commune, vous avez notifié votre projet à la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan.

Après analyse des éléments, je vous informe que la CCAM n'a aucune observation complémentaire à apporter à ce projet.  
J'émet un avis favorable à cette modification.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Arnaud SPET  
Président de la Communauté de Communes  
de l'Arc Mosellan

A handwritten signature in black ink is placed over a circular official stamp. The stamp has a decorative border and contains the text "Communauté de Communes" at the top and bottom, and "de l'Arc Mosellan" in the center, with "COMMUNAUTE DE COMMUNES" written vertically on either side of the central text. The central part of the stamp features a stylized green leaf or wave design.